

CAPD du 05 septembre 2017

ETAIENT PRESENTS :

Représentants de l'administration :

Mme LUTIC, Inspectrice d'académie – directrice académique des services de l'éducation nationale
M. DIDIER, Secrétaire Général, DSDEN du Cantal
Mme GALLIER, Responsable de la division de l'organisation scolaire et des élèves, DSDEN du Cantal
M. MERLE, Responsable de la division des personnels, DSDEN du Cantal
Mme ROQUES, Adjointe de la division des personnels, DSDEN du Cantal
Mme LANGLADE, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription de Mauriac
M. MESSENGER, Inspecteur de l'éducation nationale, circonscription de Saint-Flour
Mme DUMONT, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription d'Aurillac I-ASH
Mme VIVENOT, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription d'Aurillac II
Mme CARLUX, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription d'Aurillac III

Représentants du personnel :

Mme MONCANIS, SNUipp-FSU
M. SANUDO, SE-UNSA
Mme VAN THEEMST, SNUipp-FSU

Inéats/exéats

3 collègues intègrent le département.

Le département étant déficitaire, les 5 postes de brigades restés vacants à l'issu du mouvement complémentaire sont bloqués (2 à Mauriac, 2 à St Flour et 1 à Aurillac).

De plus, de nombreux brigades occupent dès la rentrée des postes en remplacements longs et ne pourront être disponibles pour effectuer les remplacements des formations continues, des congés courts tout au long de l'année, des postes de RASED.

L'appel à la liste complémentaire jusqu'à 20 personnes pour l'ensemble de l'académie a été porté à 10 par le rectorat mais uniquement pour l'Allier et le Puy de Dôme.

Le ministère a refusé, pour l'ensemble de l'académie, l'appel à des contractuelles.

Les syndicats s'inquiètent de la situation que va connaître le Cantal cette année scolaire à l'instar de l'ensemble des départements français qui sont en grandes majorité déficitaires. Cette année scolaire sera difficile pour les enseignants mais aura également un impact sur les élèves.

Il est surprenant que le ministère ne parvienne pas à anticiper les besoins et que l'impact du manque de recrutement soit exponentiel d'année en année. Les difficultés de permutation augmentent le nombre de demande de temps partiels mais également les disponibilités. De plus, la fermeture de l'ESPE du Cantal a accentué le manque d'attractivité du Cantal.

Nous demandons la possibilité de faire appel aux listes complémentaires pour permettre d'avoir un réservoir de brigades suffisant mais également de réévaluer le nombre de places au concours pour les années futures.

L'administration souhaite également travailler sur

- la formation continue afin de pouvoir trouver une solution pour pouvoir l'honorer
- les demandes de temps partiels sur autorisation
- l'attractivité du Cantal

Vos représentants élus en CAPD
Nathalie Moncanis, Claire Van Theemst